



RETOUR SUR LE CONSEIL DES PROFESSIONS DU 11 FÉVRIER

Le Conseil des Professions a été l'occasion d'un large tour d'horizon sur les nombreux dossiers techniques et professionnels en cours (RE2020, REP, bainistes) mais également sur les événements internes (JPC, Groupes de travail, échanges inter-UNA) et l'information des entreprises (webinaires, plan de communication Profeel), entre autres.

Le Conseil des Professions a ouvert ses travaux en reprenant la réflexion sur l'évolution du nom des UNA Peinture Vitrierie Revêtements et Serrurerie Métallerie, la décoration manquant à la première et la vitrierie étant désormais réalisée par les serruriers métalliers.

Le Conseil a ensuite examiné les grandes priorités qui seront défendues dans le projet de résolution relative aux questions techniques et professionnelles et qui portent notamment sur les enjeux de la RE2020 et ceux de la REP, mais qui devrait mettre aussi en avant l'indispensable accompagnement des entreprises dans leur transition numérique, la nécessité de mener des études d'impact avant toute nouvelle réglementation et évidemment le besoin de simplifications administratives.

Le Conseil a précisé l'organisation des JPC et s'est interrogé sur l'opportunité de placer l'événement sous une thématique générale dans laquelle s'inscriraient les ateliers transversaux.

Il a également réfléchi aux moyens de faire de l'exposition un espace d'ateliers métiers et de faire en sorte que les JPC s'inscrivent dans un fil rouge faisant le lien avec l'AG d'une part et Batimat d'autre part.

Il a ensuite été question des travaux de la Commission du conseil des professions du 13 octobre 2021 qui ont porté sur la construction hors site, la préfabrication et l'industrialisation ainsi que sur la place que les entreprises artisanales du bâtiment peuvent y trouver.

Il est également revenu sur les échanges entre l'ensemble des conseillers professionnels des UNA et des conseillères de la CNFA à l'automne dernier, qui avaient particulièrement porté sur les JPC, sur la féminisation des métiers et sur les démarches commerciales.

Les membres du Conseil des Professions ont par ailleurs jugé opportun de créer un groupe de travail Bainiste afin de rechercher des pistes permettant aux petites entreprises de mieux se positionner sur le marché de la salle de bains qui commence à se structurer et à attiser des appétits parmi les grands groupes. L'objectif est bien sûr d'éviter que ce marché échappe aux entreprises artisanales comme cela a été le cas pour celui de la cuisine.

Ils ont ensuite fait un état des lieux de la mise en place de la REP qui a été reportée au 1^{er} janvier 2023 comme la CAPEB l'avait demandé

de façon à ce que l'ensemble des acteurs puissent se mettre en ordre de marche, à commencer par les éco-organismes qui doivent conventionner avec les Collectivités. Ils ont échangé sur la manière dont les petites entreprises pourraient intégrer une éco-contribution dans leurs devis.

Les membres du Conseil ont par ailleurs évoqué les webinaires réalisés par les uns et les autres sur les différents sujets intéressants les entreprises. Ils ont noté que certains moments de la journée sont plus propices à une bonne fréquentation et relevé l'intérêt de ce mode de communication.

Ces webinaires peuvent sans doute être un moyen de dynamisation des sections professionnelles départementales comme peuvent l'être aussi les animations et réunions organisées localement avec les partenaires de Béranger Développement. Ces partenariats doivent également permettre d'associer des experts départementaux à leurs études et recherches sur leurs produits et services.

Le sujet de la démarche commerciale a suivi avec un point sur les travaux en cours. La réunion organisée en novembre dernier a fait émerger un grand nombre d'idées.

COMMUNICATION

OUTILS PROFEEL : AVEZ-VOUS DÉCOUVERT LES FICHES DE RÉCEPTION DE CHANTIER ?

La réception de chantier n'est pas une sanction, ni un passage administratif obligé ni une perte de temps, bien au contraire ! Cette étape de fin de travaux est indispensable.



Elle permet de clore un projet dans les bonnes formes et doit, de ce fait, rassurer les clients et sécuriser les entreprises. C'est dans cet esprit que les élus et collaborateurs de la CAPEB ont

travaillé pour élaborer 28 fiches de réception de chantier ([voir la vidéo de présentation](#)). Très pédagogiques, ces fiches pratiques permettent d'établir un dialogue simple et constructif entre le chef d'entreprise et son client.

Chaque fiche rappelle ce que doit être une réception de travaux et ce qu'elle implique en termes de garanties. Elle permet de pointer avec le client tous les aspects de la fin du chantier : la propreté des lieux une fois les travaux finis, la conformité des travaux par rapport au devis, la remise en état des éléments qui ont pu être démontés

ou déplacés pour réaliser les travaux, etc. Les 28 fiches de réception de chantier portent sur des travaux réalisés dans le domaine de l'eau chaude sanitaire, du chauffage (solaire, gaz, bois, PAC), de la ventilation mécanique, des menuiseries extérieures et de l'isolation (plancher bas, comble ou toiture, murs).

[Vous pouvez les télécharger ici.](#)

Les fiches de réception de chantier sont ainsi un moyen d'officialiser l'achèvement du chantier et de protéger l'entreprise en cas de sinistre. Car, en effet, la réception de chantier n'est pas un acte anodin : elle marque le début des garanties légales. [Tout retrouver sur ARTUR.](#)

MÉTIERS

→ L'UNA CMA LANCE UN CONCOURS PHOTO

Réservé aux entreprises de menuiserie adhérentes à la CAPEB, ce concours photo vise à mettre en valeur les plus belles réalisations de fenêtre bois et baies vitrées en bois. Ce concours est organisé de 10 février 2022 au 31 mai 2022.

Chaque participant pourra envoyer au maximum 10 photos. Les photos des fenêtres, prises sur le territoire français (métropolitain et ultramarin), doivent permettre d'apprécier des détails techniques précis au moment de la fabrication, un plan de coupe de la menuiserie, une vue d'ensemble de la menuiserie, des détails de la menuiserie permettant de juger la qualité technique et la qualité d'intégration dans l'ouvrage et le bâti. Les photos doivent être démonstratives, d'une bonne qualité leur permettant d'être publiées et reproduites, respectueuses des règles de sécurité et bien évidemment sincères et originales (pas de montages). Toutes ces précisions sont

listées dans le règlement du concours qui est [à votre disposition ici](#) et sur le site capeb.fr. L'ensemble du dossier de participation devra être chargé sur la plateforme numérique (WeTransfer) et envoyé à l'adresse concours.photos.cma@capeb.fr dédiée au concours photo avant le 31 mai 2022 à minuit. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Concours.photos.cma@capeb.fr, ou CAPEB – Concours Photo Fenêtre Bois de l'UNA CMA – 2 Béranget 75140 Cedex 3 Paris.

Les photos finalistes seront exposées aux Journées Professionnelles de la Construction 2022 qui se dérouleront du 22 au 23 septembre prochains à Toulouse.



À la clé, un 1^{er} prix d'une valeur de 1 000 €, et un second prix d'une valeur de 500 €. Faites-le savoir à tous nos adhérents menuisiers !

→ L'UNA MÉTIERS DE LA PIERRE FAIT LE POINT

Éric Le Dévéhat a réuni les conseillers professionnels de l'UNA Métiers de la Pierre jeudi pour un point d'étape sur les dossiers en cours.

Ils ont travaillé à la préparation des Journées Professionnelles de la Construction de Toulouse en septembre prochain à la fois pour regarder comment l'UNA pourra s'inscrire dans le format défini pour cet événement, alliant des moments de travaux internes aux UNA à des moments de démonstrations et d'échanges avec les partenaires et fournisseurs présents sur l'exposition et prévoyant également des ateliers communs sur des thèmes transversaux qui restent en cours de réflexion.

Le Président de l'UNA et ses conseillers ont par ailleurs réfléchi au webinaire qui pourrait être proposé aux responsables des sections

départementales Métiers de la Pierre. Ils ont également examiné un projet de guide sur la maçonnerie pierre puis fait un point d'étape sur les actions en cours concernant le marché du patrimoine et celui du funéraire ainsi que dans le domaine technique et dans celui de la formation.

Le Président Éric Le Dévéhat est revenu sur la compétition WorldSkills à laquelle il participait en tant qu'administrateur et au cours de laquelle les jeunes représentants du BTP ont été particulièrement brillants, notamment en Taille de Pierre qui a obtenu 2 médailles d'excellence en plus du trio or, argent et bronze.



Il a également été question de l'accueil des jeunes dans les entreprises, de leur formation et de leur intégration dans la profession.

MÉTIERS

→ CHRISTOPHE BELLANGER RÉUNIT LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DE L'UNA 3E

Le jeudi 17 février, arrivant au terme de trois mandats consécutifs, Christophe Bellanger animait la réunion de l'UNA Equipement Électrique et Électro-Domotique pour la dernière fois en tant que Président de l'UNA.

Entouré de ses conseillers professionnels, il a dressé un état des lieux des partenariats en cours intéressants directement les électriciens puis il a fait un retour sur les débats du Conseil des Professions qui s'est réuni la semaine dernière.

La réunion a ensuite été consacrée à la préparation des Journées Professionnelles de la

Construction de Toulouse et une réflexion sur les thèmes qu'il serait intéressant de proposer pour les ateliers transversaux comme pour les travaux internes à l'UNA.

Un tour d'horizon des relations avec les interlocuteurs et organismes de la filière a suivi (EDF, Enedis, Qualifelec, Consuel, Promotelec et Qualit'EnR) puis le Président Christophe

Bellanger et ses conseillers ont évoqué les travaux en cours avec IGNES sur les installations connectées ainsi que ceux du groupe de travail « Photovoltaïque ».

Pour finir, ils ont travaillé à la conception d'une information dédiée à l'IRVE ainsi qu'à l'actualisation de la page consacrée aux dossiers et travaux de l'UNA 3E sur ARTUR.

ÉCONOMIE

→ LA CAPEB RECONDUIT SON PARTENARIAT AVEC ROCKWOOL

Le 17 février, la CAPEB a renouvelé son partenariat avec Rockwool.

Le Président de l'UNA Métiers et Techniques du Plâtre, Jean-Yves Labat, et le vice-président en charge des questions économiques, David Morales, étaient aux côtés du Président confédéral pour cette signature. L'un des objectifs de ce renouvellement est de concevoir, en concertation avec la CAPEB, le contenu de formations destinées à développer

les connaissances des entreprises artisanales sur les problématiques liées au domaine d'activité de Rockwool c'est-à-dire l'isolation thermique, acoustique et phonique ainsi que la sécurité incendie. Rockwool réalisera également des fiches produits, des plaquettes et DVD afin d'expliquer les avantages techniques de ses produits ainsi que

des argumentaires permettant aux entreprises de mieux les conseiller à leurs clients, le cas échéant. Enfin, Rockwool fera la promotion dans ses supports de communication de la qualification ECO Artisan RGE, de la marque ECO Rénovation ainsi que les modules de formation FEEBAT et plus spécifiquement le module Renove.



→ LE GROUPE PATRIMOINE POURSUIT SES TRAVAUX

Le groupe patrimoine de la CAPEB s'est réuni ce mardi 15 février sous la direction d'Éric Le Dévéhat, administrateur confédéral en charge du sujet Patrimoine pour la CAPEB.

Plusieurs administrateurs ont également apporté leur contribution aux travaux ; Laurent Marmonier, Jean-Yves Labat et Christophe Bellanger ainsi que des conseillers professionnels (Jean-Marcel Gioffrefo, Gérard Collom) et une dizaine de secrétaires généraux et chargés de mission départementaux ou régionaux.

Le groupe est revenu sur la manière de mieux faire connaître le CIP Patrimoine, en particulier aux interlocuteurs des artisans localement, qu'il s'agisse des architectes, ABF ou DRAC.

Les dernières évolutions du site patrimoinebati.capeb.fr ont ensuite été présentées et en particulier la nouvelle rubrique "bonnes pratiques" qui met en évidence les témoignages d'acteurs majeurs pour la dynamisation du marché (comme la Fondation du Patrimoine) ou pour l'accompagnement budgétaire de ces marchés (comme le Sénat) mais également des interviews de professionnels qui en évoquent les

particularités pour ce qui concerne leur métier. On rappellera ici que le site a également pour vocation de valoriser et de promouvoir les actions conduites localement sur le patrimoine, qu'il s'agisse d'accompagner les entreprises dans leur montée en compétences ou dans la reconnaissance de leur savoir-faire ou encore de faire connaître leurs talents auprès du public, de leurs clients ou des partenaires patrimoine. Commissions CIP, organisation de Trophées, expositions, démonstrations, photos, tout est intéressant à souligner. Nous attendons vos contributions !

Le groupe a par ailleurs évoqué la tenue d'un événement dédié au patrimoine avec la participation de personnalités extérieures en vue de mettre en évidence les particularités des marchés et l'impact de la restauration du patrimoine bâti sur l'activité et l'attractivité des territoires.



Il a ensuite réfléchi aux sujets qui pourraient être proposés dans le cadre de webinaires à organiser avec le Réseau, avec des points très pratico-pratiques comme les clés de la mise en place d'une démarche patrimoine dans un département, ou bien des sujets plus ciblés, comme l'accompagnement des entreprises dans le recours au CIMA, ou enfin plus pointus d'un point de vue technique, comme la manière d'aborder un chantier patrimoine, par exemple.

Enfin, le groupe a examiné la fiche pratique "Marchés publics" dans le but de lui apporter les précisions utiles pour ce qui concerne les marchés du patrimoine. Il a également examiné les fiches qui avaient été réalisées par le passé afin d'alerter les professionnels sur les points de vigilance à surveiller dans le cadre de ces chantiers.

SOCIAL

→ LA NOUVELLE AIDE FINANCIÈRE DE LA CNAM POUR LES TPE

L'assurance maladie vient de mettre en place une nouvelle aide financière à l'attention des TPE et PME du BTP.

L'aide vise à leur permettre de financer une partie de leurs achats d'équipements de travail visant à réduire les risques de chutes de plain-pied et de hauteur, les troubles musculosquelettiques (TMS) et les lombalgies liées aux charges lourdes, et également à réduire l'exposition aux substances chimiques.

Cette nouvelle aide, intitulée TOP BTP, permet aussi de financer une partie de certaines formations à la sécurité. Les entreprises éligibles peuvent dès à présent faire la demande de cette aide auprès de leur Caisse régionale d'assurance maladie. Cette aide est en vigueur jusqu'au 30 septembre 2022, mais elle s'éteindra dès que

l'enveloppe disponible sera épuisée. Donc, tout chef d'entreprise intéressé doit se manifester rapidement !

[Vous trouverez sur ARTUR toutes les précisions](#) relatives aux modalités d'accès et d'attribution de cette aide ainsi qu'un court diaporama en synthétisant les grandes lignes.





PRESSE

La parution du Livre blanc et notre campagne de communication pour porter nos priorités dans la PQR et sur les réseaux sociaux ont amené le Président de la CAPEB à répondre à plusieurs interviews. Au Moniteur des Artisans pour commencer, ([lire ici](#)) puis à BFM Business ([revoir ici le replay](#)) puis à Batiweb, mais aussi Ze Pros qui était plus particulièrement intéressé par les questions liées au marché de l'accessibilité. Il a également répondu à RMC Matin qui revenait ce mardi sur la hausse des prix des carburants ([réentendre ici à la minute 1:06](#)).



BATIMAT

Le Président de la CAPEB participait mardi matin à la conférence de presse donnée par les organisateurs du Mondial du Bâtiment pour présenter les objectifs des salons Batimat, Interclima et Idéobain ainsi que les perspectives en termes de visitorat. Le Directeur de Batimat a annoncé le "grand retour" de la CAPEB et des leaders parmi les fournisseurs et a indiqué que 1800 places de bus seraient mises à la disposition des entreprises depuis plusieurs villes de province pour venir au salon. Jean-Christophe Repon a fait observer avec humour que ce serait un peu juste pour les 59 000 adhérents de la CAPEB, les leaders de la rénovation, logiquement présents sur le maintien à domicile et le marché de la salle de bains. [Voir ici le replay de la conférence de presse \(à partir de 27:44\)](#).



CERC

Le GIE des Cellules Économiques Régionales de Conjoncture tenait son Conseil d'administration ce mardi sous la présidence de Jean-Christophe Repon.

CESE

Le Président Repon a présidé lundi soir le Groupe de l'Artisanat et des Professions Libérales qui a notamment préparé les « Rencontres républicaines » prévues les 23 et 24 février avec les candidats à l'élection présidentielle. Il a également participé à la Commission Travail et Emploi qui a poursuivi ses travaux mercredi sur le projet d'avis relatif aux métiers de la cohésion sociale avec, notamment, une audition de la vice-présidente du Haut Conseil au Travail Social.

RÉSEAU

Le comité stratégique de suivi des CAPEB régionales se réunissait ce 17 février pour faire le point sur les modifications validées par le conseil d'administration concernant les conventions types pour 2022-2024 ainsi que sur les toutes dernières simulations financières intégrant les remarques formulées lors de la précédente réunion.

PARTENARIATS

Jeudi, le Président Jean-Christophe Repon a signé le renouvellement du partenariat que la CAPEB a noué depuis plusieurs années déjà avec Rockwool. A cette occasion, il a déclaré : « L'isolation est souvent considérée comme le cœur de la rénovation énergétique. Parce qu'elle est essentielle, il était important pour nous de continuer à travailler main dans la main avec le leader mondial de l'isolation en laine de roche. C'est également l'occasion de poursuivre la sensibilisation de nos entreprises artisanales du bâtiment sur les enjeux de l'efficacité énergétique. ».



Le Président Jean-Christophe Repon et Elisabeth Bardet, Directrice France et export Rockwool.

U2P

Le Conseil National de l'U2P s'est réuni jeudi. Il est revenu brièvement sur l'adoption finale de la loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante ainsi que sur les dernières réunions paritaires qui se sont tenues. Le Président Dominique Métayer a rendu compte de sa rencontre avec le Premier ministre le 10 février au cours de laquelle il a souligné les difficultés de recrutement et d'approvisionnement des entreprises, alerté sur l'impact de la hausse des coûts des matériaux et de l'énergie, plaidé pour le maintien des aides à l'apprentissage, demandé que soient définies des règles permettant de faire fonctionner correctement le paritarisme et alerté une fois encore sur le déséquilibre des règles de la représentativité patronale qui prennent davantage en compte le nombre de salariés plutôt que le nombre d'entreprises, privilégiant ainsi les grandes entreprises. Il a ensuite été question du Livre blanc de l'U2P pour les présidentielles (20 priorités pour les entreprises de proximité) et de l'audition des principaux candidats prévue pour le 17 mars.

PARITARISME

Deux réunions patronales interprofessionnelles avaient lieu cette semaine pour rédiger une proposition de texte suite aux 5 premières réunions paritaires sur la modernisation du paritarisme. Les précédentes réunions avaient porté sur le paritarisme de gestion et plus particulièrement sur le service rendu aux salariés et aux entreprises et sur les règles de bonne gestion. Sur le premier point, le négociateur de l'U2P, Jean-Christophe Repon, a souligné que le service rendu par un organisme ne peut s'apprécier qu'au regard de l'objet et de la nature de l'organisme en question. Quant au second point, il a rappelé que la pérennité des organismes dépend largement de leur équilibre financier et a donc défendu l'idée d'un système d'alerte permettant aux partenaires sociaux de prendre les bonnes décisions au bon moment.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration confédéral terminait cette semaine syndicale. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Il s'agit maintenant de voir comment travailler avec les CAPEB départementales pour lancer des expérimentations en région au cours du 1^{er} semestre 2022.

Par ailleurs, le Conseil des Professions a pris connaissance des résultats d'une étude réalisée l'an dernier par la Banque de France sur les exercices comptables 2020 montrant l'impact financier de la crise sanitaire sur les entreprises et notamment celles qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 750 000 € et qui comptent moins de dix salariés.

Les membres du Conseil ont aussi examiné la problématique des différents taux de TVA applicables dans le cas des offres complexes. C'est le cas lorsque l'intervention comporte de multiples travaux ou des travaux induits (démontage puis remontage d'une cuisine dans le but d'isoler par l'intérieur le mur que se trouve derrière par exemple). Les UNA seront sollicitées pour identifier les situations rencontrées dans leurs champs professionnels qui entreraient dans ce cadre afin que la CAPEB puisse intervenir auprès de l'administration fiscale.

Un point a ensuite été fait sur les prochains mémos que l'IRIS-ST prévoit de faire paraître et qui concernent la gestion des déchets des Métiers de la Pierre, des Serruriers Métalliers, des Maçons Carreleurs et des Électriciens. Les résultats de l'enquête menée par l'IRIS-ST en collaboration avec l'OPPBTB, sur les webinaires et formations en ligne ont été présentés.

Enfin, le plan de communication mis au point pour faire connaître les outils PROFEEL aux entreprises artisanales du bâtiment a été détaillé.